

## Lettre d'information n°5

Novembre 2013

**1°) 3 JOURS CONTRE LE GRAND PARIS** : les 6, 7 et 8 décembre.

**Venez nombreux et nombreuses au rassemblement du 7 décembre de 15h à 16h sur le plateau de Saclay** (lieu précis indiqué plus bas).

Voici l'appel de la Costif (Coordination pour la solidarité des territoires d'Île-de-France et contre le Grand Paris) et des collectifs de soutien à Notre-Dame-des-Landes qui organisent ces 3 journées de mobilisation. Nous sommes particulièrement concernés par la journée du 7.

### **Les grands projets européens :**

En juillet 2013, le 3<sup>e</sup> Forum européen contre les grands projets inutiles et imposés (GPII) s'est tenu en Allemagne à Stuttgart, où les habitant-e-s dénoncent la construction d'une nouvelle gare gigantesque. Tout comme l'aéroport rêvé à Notre-Dame-des-Landes, mais aussi, les projets démesurés de centres commerciaux, d'autoroutes ou de lignes de TGV comme le Lyon-Turin, les énormes stades...

### **L'Île-de-France n'est pas en reste :**

- des centres commerciaux et de loisirs comme le gigantesque projet du groupe Auchan, *Europa City*, sur les terres agricoles du Triangle de Gonesse (Val d'Oise).
- 7 millions de m<sup>2</sup> de bureaux inoccupés en Île-de-France alors que plusieurs millions sont en projet, notamment à La Défense.
- des concentrations d'activités dont l'emblématique pôle de compétitivité du Plateau de Saclay construit sur des terres agricoles et qui signerait une mise au pas de la recherche.
- des quartiers recréés de toutes pièces comme le projet *Ivry-Confluences* à Ivry-sur-Seine, fait de bureaux et de zones commerciales qui entraînent l'expulsion des classes populaires.

### **Non à la concurrence entre les territoires :**

Nous nous opposons à tous ces projets d'aménagement d'arrière-garde, surdimensionnés, coûteux et complètement décalés par rapport aux besoins des populations locales, destructeurs de terres agricoles. Ils se réclament d'une prétendue utilité publique et misent sur plus d'attractivité internationale de l'Île-de-France avec un renforcement des grands groupes financiers et immobiliers, plus d'hyper-compétitivité, encore plus de concurrence entre les territoires... politiques défendues à l'identique d'un gouvernement à l'autre. Cette vision de l'aménagement est porteuse d'inégalités sociales, de spéculation foncière, d'augmentation des loyers qui relèguent les moins riches toujours plus loin, de gaspillage économique et énergétique et de disparition de terres nourricières.

**Vendredi 6** : rassemblement-happening en tenue de ski devant le siège francilien d'Auchan, contre le projet *Europa City* de Gonesse. Rendez-vous à 12h30, métro et RER La Défense Grande Arche, sortie du « CNIT » ou sortie D.

**Samedi 7** : happening contre le projet de « cluster » et d'urbanisation sur le Plateau de Saclay. À 14h à la station Lozère du RER B, ou à 15h au rond-point de la Vauve en face de l'institut d'optique et du chantier EDF (Palaiseau sur le plateau). Fin à 16h.

**Dimanche 8** : déambulation instructive, projections et concert contre le futur quartier *Ivry-Confluences*. Rendez-vous à 15h métro Mairie d'Ivry.

### **2°) EXPROPRIATION :**

Voici les dernières nouvelles. Comme vous le savez depuis la lettre d'info n°3, Terres Fertiles subit une expropriation partielle sur l'une des 3 parcelles (6700 m<sup>2</sup> environ).

Dans cette lettre n°3 je vous rappelais que la DUP ayant été prise en 2011 (et l'arrêté préfectoral en 2012), nous ne pouvions plus contester l'expropriation.

Par contre il me semblait important que la meilleure réplique consiste en une réponse commune de tous les propriétaires pour réclamer une indemnisation la plus forte possible. En effet, quand Terres Fertiles a reçu la proposition d'indemnisation par le conseil général de l'Essonne en avril, le montant proposé était scandaleux (sur le prix au m<sup>2</sup>) puisque légèrement inférieur au prix d'achat de nos parcelles en 2005, il y a 9 ans.

**Société Civile pour le Développement d'une Agriculture Durable en Ile de France**

41 rue du Dr Kurzenne – 78350 JOUY-EN-JOSAS

Nouveau site web <http://terresfertiles.com> - <http://terresfertiles-idf.org> - [infos@terresfertiles-idf.org](mailto:infos@terresfertiles-idf.org)

Cet été, non seulement les propriétaires des parcelles expropriées le long du CD 36 ont décidé d'effectuer un recours commun, mais en plus les locataires des parcelles concernées (les exploitants agricoles) se sont joints à nous.

Le recours collectif est donc enclenché et nous espérons obtenir une indemnisation plus correcte.

A ce propos je vous rappelle les bénéfices substantiels pris par tous ceux qui accaparent les terres agricoles : lorsqu'on nous achète le m<sup>2</sup> de terres agricoles moins d'1 euro, le terrain viabilisé est revendu 100 €/m<sup>2</sup> et les bureaux construits 2500 €/m<sup>2</sup>.

### **3°) La ZPNAF du plateau de Saclay (Zone de Protection des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) issue de la loi sur le Grand Paris :**

Incroyable mais vrai. Depuis un an le décret n'est pas encore paru.

Mais en fait la bataille a fait rage entre la volonté de certains d'urbaniser un maximum de terres agricoles du plateau et celles d'autres (à commencer par les habitants du terrain et les exploitants agricoles) d'éviter un gâchis monumental, et la décision a un peu balancé en haut lieu.

Le décret définissant le périmètre précis devrait être publié au J.O. fin décembre.

A ce jour on est quasiment sûr que les coteaux boisés de la vallée de l'Yvette seront protégés, et il semble même que les terres agricoles de la Minière destinées à l'urbanisation pourraient être épargnées.

Pour autant ne nous réjouissons pas trop, méfions-nous du coup de pied de l'âne !

De toute façon il faut rappeler que ce ne sont pas des hectares qui protègent des terres agricoles et des espaces naturels, mais leur viabilité économique pour les premiers, leur validité écologique pour les seconds.

Or on a toutes les raisons de craindre que le décret ne s'occupe nullement ni des conditions assurant la viabilité économique des fermes du plateau, ni des conditions écologiques permettant aux espaces naturels de rester vivants.

Rappelons que les exploitations agricoles vont perdre 16 à 17% de leurs ressources en terres avec l'urbanisation, ce à quoi va s'ajouter le coût indirect que générera la présence sur le campus de 12.000 logements supplémentaires (soit 19.000 habitants de plus), nombre auquel s'ajoutera le flux de tous ceux qui viendront travailler sur le plateau (10.000 chercheurs et 50.000 étudiants selon le premier ministre actuel).

Quant aux espaces naturels avec des flux de voitures accrus, une voie rapide, un TCSP et un métro automatique comment subsisteront-ils ? Aucune réflexion n'a été entamée sur cela ni par l'Etat, ni par la Région, ni par les Intercommunalités concernées (CAPS et CASQY).

### **4°) ACTIONS DU TRIMESTRE PRÉCÉDENT :**

- Création d'un nouveau site de Terres Fertiles que nous vous invitons à aller visiter en sachant que les gérants sont preneurs de vos remarques pour l'améliorer encore. <http://terresfertiles.com/>
- Participation aux réunions de la COSTIF (COOrdination pour la Solidarité des Territoires d'Ile de France, site : <http://costif-gp.blogspot.fr>). et à la préparation du rassemblement qui se tiendra le samedi 7 décembre à 15h (cf plus haut).
- Interview de Terres Fertiles par Carnets de campagne (France Inter 25/09/2013), vous trouverez l'émission sur le nouveau site de Terres Fertiles.
- Nouveauté : Sortie du livre de photos « Racines d'avenir » sous l'égide de Jacques de Givry consacré au Plateau de Saclay tel que nous l'aimons.

### **5°) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

**DIMANCHE 12 JANVIER 2014 de 16h30 à 19h à Saclay, salle Lino Ventura (cf convocation).**

Si vous ne pouvez pas venir, envoyez absolument un pouvoir pour que le quorum soit atteint et l'AG possible.

Cette année nous consacrerons l'essentiel du temps de l'AG à un débat avec Manu et Cristiana sur leur reconversion vers le bio, les conséquences techniques et très concrètes d'un tel choix.

**Société Civile pour le Développement d'une Agriculture Durable en Ile de France**

41 rue du Dr Kurzenne – 78350 JOUY-EN-JOSAS

Nouveau site web <http://terresfertiles.com> - <http://terresfertiles-idf.org> - [infos@terresfertiles-idf.org](mailto:infos@terresfertiles-idf.org)

Société Civile Immobilière à capital variable - RCS Evry 484 353 040